



**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX
DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME**

Le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, lors d'une séance qui se tiendra en la salle du Conseil municipal, 2555, rue Dutrisac, le lundi 2 octobre 2023 à 19 h, statuera sur la demande de dérogation mineure pour l'immeuble suivant :

Lieu de dérogation

Nature

2747, rue des Floralties / Lot 1 543 710 / Zone H1-430	Autoriser une une marge avant secondaire de 3 mètres en dérogation à grille des usages et normes de la zone H1-430 du Règlement de zonage n° 1275 qui prévoit une marge avant secondaire minimale de 7 mètres.
---	--

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant les membres du Conseil relativement à ces demandes, lors de la séance du Conseil municipal du 2 octobre 2023.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 15^e jour du mois de septembre 2023.

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière par intérim

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca